



Située au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Sauveur, avec une population de plus de 11 100 habitants, un budget de 30,6M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de 2,9 G\$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. La Ville de Saint-Sauveur désire confier un mandat de :

Chargé(e) de projet pour le développement d'un réseau de sentiers et espaces récréatifs de qualité

Description sommaire

Relevant de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, la personne chargée de projet pour le développement d'un réseau de sentiers et espaces récréatifs de qualité sera principalement responsable de veiller à l'administration, la gestion, la coordination, la concertation citoyenne et le développement des sentiers officiels non-motorisés. Elle assurera la coordination entre les différents professionnels municipaux, la communauté, les organismes et partenaires. Elle produira, dans la première année de son mandat, un plan d'action détaillé et un rapport de recommandations générales.

Principales responsabilités

- Identifier les tendances et les nouvelles normes applicables et considérer les actions requises pour un développement durable supportant les initiatives de saines habitudes de vie
- Établir un plan d'action pour l'amélioration et l'aménagement des parcs et des sentiers existants et futurs
- Coordonner et assurer le développement optimal du réseau de plein air dans le cadre des budgets alloués
- Établir un dialogue avec des partenaires externes (citoyens, organismes communautaires, sportifs, culturels et environnementaux, municipalités avoisinantes, organisations qui évoluent dans le domaine de la santé, la promotion des saines habitudes de vie, la qualité des milieux de vie, l'environnement ou la mobilité active, etc.)
- Conseiller le Service de l'urbanisme lors de l'étude de projets ayant une incidence sur le réseau en participant aux décisions concernant les contributions pour fins de parcs et espaces verts qui sont versées à la Ville en terrain afin d'identifier les potentiels de développement des pôles récréatifs, permettant ainsi de créer éventuellement des liens avec les sentiers des municipalités avoisinantes
- Rencontrer, participer aux négociations et assurer le suivi des ententes avec les propriétaires terriens
- Réaliser un processus de consultation auprès de différents types d'utilisateurs des parcs et des sentiers
- Identifier les problématiques particulières relatives à la sécurité et aux passages sur les propriétés privées et présenter les recommandations en conséquence à la Direction générale
- Collaborer à la préparation et à la rédaction de divers documents (plans directeurs, appels d'offres, demandes d'autorisation ministérielle, devis, plans, lettres, rapports, etc.) relatifs à son mandat
- Administrer des mandats confiés à des professionnels et/ou à des entrepreneurs et coordonner les activités de tous les intervenants nécessaires à l'exécution complète des travaux afin de s'assurer du respect des coûts, des échéanciers et du Plan directeur des parcs et des sentiers (en cours de réflexion)
- Préparer des demandes relatives aux programmes d'aide financière disponibles et, le cas échéant, faire le suivi des redditions de compte

Qualifications et exigences

- Formation collégiale ou universitaire pertinente en urbanisme et/ou aménagement du territoire, loisirs, génie civil, plein air et combinaison d'expériences professionnelles et réalisations relatives à ces fonctions
- Adept(e) et passionné(e) de plein air, bonne connaissance des pôles de plein air existants (officiels et non officiels) de Saint-Sauveur et de la région
- Fortes aptitudes relationnelles, capacité à collaborer étroitement avec différents intervenants, sens de l'organisation et autonomie
- Bonne connaissance de la langue française et des logiciels bureautiques usuels (Word, Excel et Outlook) et connaissance de la langue anglaise
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide

Salaire et conditions de travail

Les conditions de travail sont établies en fonction du recueil des conditions de travail du personnel cadre. La semaine normale de travail est de 35 heures (du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h, et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30).

Si vous désirez vous joindre à l'équipe des employés de la Ville de Saint-Sauveur et travailler dans une ville de montagnes, de lacs et de grands espaces, à seulement 45 minutes de Montréal, faites-nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **au plus tard le 19 mai 2022** par courriel à l'adresse : rh@vss.ca.

Les entrevues se dérouleront le 26 mai 2022.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.